

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8728 / 101173
Société Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, 2074 Marin-Epagnier
département informatique
besoins spéciaux de consommation
6 H, 3 F
02.04.2006–31.03.2009 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-8701 / 110506
IKEA AG, 1170 Aubonne
logistique
besoins spéciaux de consommation
30 H
04.09.2006–03.09.2009 (Nouveau permis)
- 06-8726 / 101173
Société Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, 2074 Marin-Epagnier
section «viande fraîche»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
22 H, 5 F
02.04.2006–31.03.2009 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8072 / 101270
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA, 2000 Neuchâtel
rotative et expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
22 H, 4 F
05.03.2006–04.03.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-8727 / 101173
Société Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, 2074 Marin-Epagnier
sections: réception des marchandises, stock produits laitiers, préparation fruits et légumes, mûrissage bananes, chargement
besoins spéciaux de consommation
36 H
02.04.2006–31.03.2009 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8536 / 110573
Logista SA, 1762 Givisiez
expédition
besoins spéciaux de consommation
12 H
01.03.2006–28.02.2009 (Modification)
- 06-8631 / 101017
Oerlikon Batteries Stationnaires SA Aesch BL, 2017 Boudry
formation des plaques
besoin urgent
8 H
01.06.2004–31.05.2007 (Modification)
- 06-8633 / 100625
Bière du Boxer SA, 1032 Romanel-sur-Lausanne
production exploitation - conditionnement
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H
01.08.2006–31.07.2009 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-8609 / 108984
Planzer Transports SA, 1131 Tolochenaz
chauffeurs véhicules légers, personnel des quais
besoins spéciaux de consommation
12 H
02.11.2003–04.11.2006 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8603 / 102021
Honegger Nettoyages SA, 1213 Petit-Lancy
nettoyage de certains locaux sur le site de l'Aéroport International de Genève.
besoins spéciaux de consommation
1 H, 7 F
01.07.2006–30.06.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

– 06-8634 / 108520
AAA Ambulances Service SA, 1260 Nyon
service ambulance
besoins spéciaux de consommation
8 H, 4 F
23.07.2006–22.07.2009 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l’art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l’économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d’Etat à l’économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

2 août 2006

Secrétariat d’Etat à l’économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	30
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	02.08.2006
Date	
Data	
Seite	6383-6386
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 817

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.